



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**N°2023-07**

Séance du 15 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quinze mars, à vingt heures trente, les Membres du Conseil Municipal de la commune d'Etainhus, légalement convoqués se sont réunis à la Mairie d'Etainhus, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Rémi MALO, le Maire,

**Étaient présents** : Rémi MALO, Dominique CAPRON, Nadège FRANCOIS, Jean-Pierre BANCTEL, Didier SANSON, Maryline MAUPAIX, Véronique MOREL, Cyrille GUILLEMAD, Caroline TOUTAIN, Christophe RECHER, Julien MERVILLE, Fabien LEROY et Lucie GOULET, formant la majorité des membres en exercice,

**Absente excusée** : Bérénice GAND (pouvoir Maryline MAUPAIX)

**Absente** : Sophie COMONT

**Secrétaire de séance** : Jean-Pierre BANCTEL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217602507-20230315-2023-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2023

Publication : 28/03/2023

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 13

Absent(s) : 2

Pouvoir(s) : 1

Nombre de suffrages  
exprimés :

Pour : 14

Contre : 0

Abstention(s) : 0

## SUSPICION DE CAVITÉ SOUTERRAINE INDICE DE CAVITE N°68

Date de convocation

09/03/2023

Les propriétaires domiciliés sur la parcelle cadastrée B 134 d'une superficie de 1 688 m<sup>2</sup> ont sollicité le bureau d'Études EXPLOR-E pour une suspicion d'une cavité souterraine indice n° 68.

Après transmission à la DDTM du rapport d'expertise EXPLOR-E, un avis positif a été établi pour la réduction du périmètre de sécurité de l'indice (forage par carottage à 7 endroits).

**Le conseil accepte, à l'unanimité, de réduire le périmètre de sécurité de l'indice n° 68.**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.  
Pour Copie Certifiée Conforme,

Le Maire,



Rémi MALO